



**EXTRAIT DE PÉTITION**  
**(Article 64 du Règlement)**

**Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 4071**  
pétitionnaires.

**Désignation :** citoyennes et citoyens du Québec.

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**Attendu que :** Nous nous opposons fermement à la privatisation ainsi qu'à la fermeture du Pavillon Notre-Dame à La Guadeloupe;

**Attendu que :** Le secteur privé ne garantit pas les soins spécialisés et de qualité que peut offrir le personnel formé et compétent du secteur public;

**Attendu que :** Les personnes ciblées dans ce dossier sont les résidents du Pavillon Notre-Dame qui seront délocalisés et replacés dans des établissements loin de leur famille;

**Attendu que :** Les résidents du Pavillon Notre-Dame sont pour la plupart, des personnes en perte d'autonomie très avancée. Au Pavillon Notre-Dame il y a tout l'équipement nécessaire pour assurer les besoins de ces personnes. Qui paiera les coûts additionnels dus à la privatisation?

**Attendu que :** Ce qui se passe présentement à La Guadeloupe n'est qu'un début et si la tendance se maintient, plusieurs autres régions partout au Québec seront touchées par cette privatisation;

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

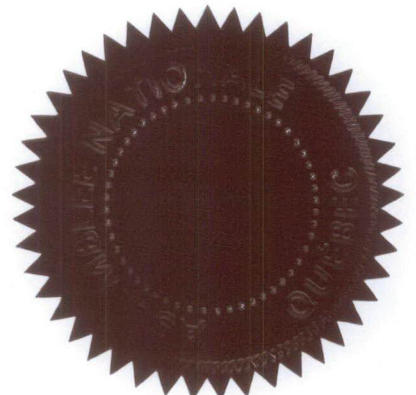
«Nous, soussignés, demandons au gouvernement de garder le Pavillon Notre-Dame ouvert et public afin d'offrir des soins de qualité à nos proches»

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**

(Signature du député)

DIANE LEBLANC, BEAUCE-SUD

(Date)





**Par la présente pétition, nous nous opposons fermement à la privatisation ainsi qu'à la fermeture du Pavillon Notre-Dame à La Guadeloupe et cela, pour les motifs suivants :**

- 1- Le secteur privé ne garantit pas les soins spécialisés et de qualité que peut offrir le personnel formé et compétent du secteur public ;
- 2- Les personnes ciblées dans ce dossier sont les résidents du PND, qui seront délocalisés et replacés dans des établissements loin de leur famille ;
- 3- Les résidents du PND sont pour la plupart, des personnes en pertes d'autonomie très avancée. Au PND, il y a tout l'équipement nécessaire pour assurer les besoins de ces personnes. Qui paiera les coûts additionnels dus à la privatisation ?
- 4- Ce qui se passe présentement à La Guadeloupe n'est qu'un début et si la tendance se maintient, plusieurs autres régions partout au Québec seront touchées par cette privatisation.

Nous demandons donc au gouvernement de garder le PND Ouvert et Public afin de continuer d'offrir des soins de qualité à nos proches.

Nom en lettres moulées	Municipalité	Signature	Numéro de téléphone (Facultatif)
Yvon Gaby Boy	St Honoré	Yvon Gaby	485-6156
SYLVIE GRONDIN	La Guadeloupe	Sylvie Grondin	—
RENÉE-PAULE BOULARIGER	La Guadeloupe	Renée-Paule Boulanger	—
Michèle Duval	La Guadeloupe	Michèle Duval	—
FRANCINE LAPOINTE	ADSTOCK	Francine Lapointe	—
GREGOIRE COSTURE	LA GUADELOUPE	<del>Gregoire Costure</del>	459-6436
Normand Roy	La Guadeloupe	NORMAND BEGIN	459-6328
LISE PARE	LA GUADELOUPE	Lise Paré	—
FRANCINE FOUMANIER	St-Hilaire de Dorset	Francine Fournier	—
Raymond Gilbert	LA GUADELOUPE	Raymond Gilbert	—
Josée Bédoin	La Guadeloupe	Josée Bédoin	—
LINDA ROBERT	La Guadeloupe	Linda Robert	459-6721
Yvonne Gagnier	La Guadeloupe	Yvonne Gagnier	6358
Renald Drouin	La Guadeloupe	Renald Drouin	459-3073
SINETTE DROUIN	La Guadeloupe	SINETTE DROUIN	459 3073
GENEVIEVE ISABEL	Genevieve (fabri)	St Eustache	—
Gabrielle Bolduc	—	—	—
DAVID DUPRE	La Guadeloupe	David Dupré	—
Yvonne Boudreau	La Guadeloupe	Yvonne Boudreau	—
Sébastien Lessard	La Guadeloupe	Sébastien Lessard	—
ALAIN PARVET	—	Thérèse Hébert	(418) 335-5436
Caroline Morin	La Guadeloupe	Caroline Morin	—
Chantal Roy	La Guadeloupe	Chantal Roy	459-3198
Renald	La Guadeloupe	Renald Boulanger	—

